

MOUZILLON Terre de Vignes Lots en accession abordable

Terrains viabilisés prêts à construire

Lot n°	Prix du lot	Surface	Surface plancher	Commentaires
B1 -B2	RESERVÉS			
B3				
B4				
B5 - B6				

lots en accession abordable
(Lots exclusivement destinés aux primo-accédant
et sous condition de revenus à ne pas dépasser).

Frais annexes à la charge de l'Acquéreur :

- Acompte : 5 % du prix du terrain
- Frais notariés : environ 9 %
- Divers : 550 € TTC
(500 € pour provision dégradation + 50 € de 1ère cotisation pour l'A.S.L.)
- Etat des lieux et implantation de la construction par le géomètre : 504 € TTC
- Taxe d'Aménagement
- Participation frais de rédaction de l'acte du dépôt de pièces : 100 € TTC